

Résidents du foyer,  
162 av de la République, 93800 Epinay  
S/c M. Alpha Camara, délégué  
06 98 55 42 39  
Réseau de soutien des résidents  
(association de défense des droits  
des résidents de Plaine Commune,  
Coordination des foyers Aftam,  
Copaf, CGT, EVTC, MRAP, ATMF,  
AMF, APCV, APEIS, La Cause du Peuple...)

Epinay, le 5 juillet 2011

à

**M. Jean Marie Oudot,  
Directeur général de l'Aftam,  
16 / 18 cour St-Eloi, 75012 Paris**

**Objets : 1) situation des résidents du bâtiment A  
qui sont présentement absents du foyer  
2) demande de rencontre avec vous pour le  
Mardi 19 juillet à 17 h 30 au siège**

M. Oudot,

**1) situation des résidents du bâtiment A qui sont présentement absents du foyer**

Réunis, ce dimanche 3 juillet puis ce mardi 5 juillet, nous avons tenté de recenser les résidents du bâtiment A présents en ce moment au foyer et ceux partis dans leur pays d'origine (au moins ) ou hospitalisés (au moins un).

Première remarque : nous sommes désagréablement surpris du choix de la date à laquelle vous leur transmettez les propositions de relogement. Les pouvoirs publics et vous-même n'êtes pas sans savoir qu'en juillet et en août, les travailleurs maghrébins retraités sont – dans leur très grande majorité – dans leur pays d'origine et particulièrement cette année où le mois d'août est consacré au Ramadan. Deux autres résidents encore présents nous ont déclaré, l'un vouloir partir autour du 15 juillet, le deuxième préparer son départ pour fin juillet. Ce qui leur laisse peu de temps pour se préparer, surtout psychologiquement vu leur âge et leur isolement, à un déménagement. L'un d'entre eux a accepté un relogement au foyer Adef.

Par conséquent, le choix de cette date et le délai imparti – 10 jours- ressemblent plus à une expulsion du foyer déguisée qu'à une proposition de relogement. Et, dans la période actuelle, au vu du harcèlement que subissent les vieux migrants, cette expulsion du logement pourra même - pour une partie d'entre eux – se transformer en expulsion hors de France.

Nous avons appris aussi que l'un d'entre eux, est hospitalisé à la clinique de Stains.

Nous sommes donc très étonnés que l'Aftam se prête ainsi à cette désagréable opération.

Deuxième remarque :

Nous avons tenté de mobiliser les résidents présents pour contacter les dits résidents absents du foyer mais personne n'a de numéro de téléphone, ni pour ceux qui sont en Algérie, ni pour celui qui est à l'hôpital et, à ce jour, nous avons totalement échoué dans nos tentatives. Ces résidents ne sont donc pas au courant de vos propositions.

Troisième remarque :

Un des arguments mis en avant par les résidents maghrébins à qui on a proposé le relogement au foyer du *Petit Caillou*, outre la cherté du logement, était qu'ils voulaient rester au foyer avec les résidents ouest-africains et partir en même temps qu'eux. Nous avons de nouveau entendu – directement ou indirectement - cet argument.

Notre requête :

C'est pourquoi, nous vous demandons de reconsidérer le problème posé par l'absence de ces résidents et/ou leur non réponse dans le délai imparti.

Nous vous demandons donc de reporter les propositions de relogement à la fin de l'automne de façon à ce que les résidents concernés puissent prendre une décision en toute connaissance de cause (délai de 6 mois puisque l'absence hors de France doit être de 6 mois maximum si le résident étranger veut garder sa domiciliation fiscale) et de tout mettre en œuvre pour que les résidents maghrébins ne perdent pas leur droit au relogement, voire de programmer un système de chambres-navette.

Nous vous demandons enfin, puisque la revendication des habitants de ce foyer est « un relogement de tous, avant l'hiver » que les résidents maghrébins puissent quitter le foyer avec les résidents ouest-africains, ensemble, avant l'hiver.

**2) demande de rencontre avec le Directeur général de l'Aftam pour le mardi 19 juillet à 17 h 30 au siège**

Madame Wills-Morel, sous-préfète de Saint-Denis, qui nous a laissé entendre qu'elle pourrait répondre à notre demande de table ronde avant la fin du mois de mai 2011, nous a fixé un RV le 13 juillet 2011 à 17 h. !! Pour nous, le retard programmé avec lequel elle accepte de nous recevoir, le choix de cette date, la veille d'un week-end où de nombreuses personnes sont absentes, ne laisse rien présager de bon pour les revendications des résidents

Lors du repas partagé que nous avons organisé au foyer, dimanche 10 juillet et qui a été un succès, les résidents se sont plaints de l'absence totale d'information et de l'absence totale d'entretien du foyer. Les points qui reviennent sans cesse sont l'absence de gérant, le non nettoyage, l'état des cuisines et en particulier des gaz ainsi que des sanitaires, l'état des abords, les nuisibles... Vous ne pouvez pas, d'un côté nous offrir des conditions de logement INDIGNES et d'un autre, expulser ceux qui ont refusé de payer pour un tel taudis. Tous les intervenants extérieurs sont scandalisés par cette situation, par le fait que les résidents doivent payer une redevance ainsi que par la situation sanitaire de nombreux résidents. **Nous viendrons au siège de l'Aftam, mardi 19 juillet à 17 h 30 au siège de l'Aftam, 16 cour Saint-Eloi et nous vous demandons de recevoir une délégation et de vous engager à nous loger dans des conditions décentes, en attendant notre relogement.**

**Epinay, le 5 juillet 2011 et 10 juillet 2011**

Alpha Camara, délégué, pour les résidents

Geneviève Petauton, Copaf, pour le réseau de soutien